Décision 22-DCC-202 du 18 octobre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Clayens par la société OEP Capital Advisors

Posted on: 18 octobre 2022 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	OEP Capital Advisors
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Clayens

Lire

le texte intégral

133.96 Ko